

MAZARS

GROUPE SOS SOLIDARITES

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

GROUPE SOS SOLIDARITES

Siège social : 102 C rue Amelot 75011 Paris

SIREN : 341 062 404

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association GROUPE SOS SOLIDARITES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point « 1.1 Opérations de Fusions – Apports partiels d'actifs » exposé en page 11 de l'annexe des comptes annuels qui présente les impacts de ces opérations sur les différents postes des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe délibérant

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association..

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

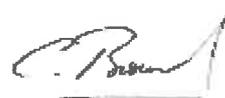
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 18 juin 2019

Le Commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD



JEROME EUSTACHE





Groupe SOS Solidarités

102, rue Amelot

75011 - PARIS

Comptes Annuels

Arrêtés au 31 décembre 2018

Exercice du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018

Sommaire

BILAN	1
COMPTE DE RESULTAT	3
ANNEXE	5
LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE	7
FAITS CARACTERISTIQUES	11
EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	15
CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE	15
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	16
NOTE 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES	26
NOTE 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	27
NOTE 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS	28
NOTE 4. STOCKS	29
NOTE 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES	30
NOTE 6. VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS	31
NOTE 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT	32
NOTE 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	35
NOTE 9. PROVISIONS REGLEMENTEES	36
NOTE 10. FONDS DEDIES	37
NOTE 11. CHARGES A PAYER	38
NOTE 12. PRODUITS A RECEVOIR	38
NOTE 15. BILAN FINANCIER	39
NOTE 16. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	40
NOTE 18. PRODUITS D'EXPLOITATION	41
NOTE 20. RESULTAT EXCEPTIONNEL	42
NOTE 21. ENGAGEMENTS HORS BILAN	43
NOTE 23. EFFECTIFS MOYEN EN 2018	46
NOTE 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	46
NOTE 26. VOLONTARIAT ASSOCIATIF : INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES	46
NOTE 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	47
NOTE 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT	47
NOTE 29. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE	48
NOTE 29. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE	49

BILAN

BILAN ACTIF	Brut	Amort. et Dépréciations	31/12/2018	31/12/2017 Proforma	31/12/2017 Certifié
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement	280 079	280 079			
Frais de recherche et de développement	39 948	30 174	9 774	16 579	16 579
Logiciels, droits & valeurs similaires	501 016	467 220	33 796	51 169	25 766
Fonds commercial	14 000		14 000	14 000	14 000
Autres	37 269	4 000	33 269	33 269	33 269
Immobilisations incorporelles en cours	1 205		1 205	2 268	2 268
Avances et acomptes	99 242		99 242	5 338	5 338
Immobilisations corporelles					
Terrains	13 188 935	598 921	12 590 014	12 625 264	10 815 985
Constructions	67 557 127	28 268 899	39 288 228	38 202 377	26 492 486
Installations techniques, matériels et outillage	3 767 636	3 126 866	640 770	671 653	592 171
Autres	27 158 372	18 668 175	8 490 197	7 837 192	6 945 389
Immobilisations corporelles en cours	693 302		693 302	3 025 161	100 060
Avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations	16 506 885	9 600	16 497 285	16 497 410	16 497 380
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de la dotation					
Autres titres immobilisés	14 486		14 486	14 486	12 490
Prêts	1 700 529		1 700 529	1 398 560	1 371 847
Autres (2)	3 336 777	660 552	2 676 225	2 701 247	2 384 617
ACTIF IMMOBILISE	134 896 808	52 114 486	82 782 322	83 095 973	65 309 645
Comptes de liaison					
Stocks					
Matières premières et autres approvisionnements	116 298		116 298	102 631	102 631
En cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis	13 413		13 413	12 278	12 278
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 015 768		1 015 768	1 078 149	1 075 358
Créances (I) :					
Créances usagers et comptes rattachés	17 935 490	2 443 413	15 492 077	14 175 062	11 860 328
Autres	27 591 335	1 624 951	25 966 384	18 930 728	17 592 231
Valeurs mobilières de placement	10 470 584		10 470 584	7 264 511	7 134 259
Disponibilités	13 081 657		13 081 657	21 665 348	12 501 707
Charges constatées d'avance	904 121		904 121	992 856	910 384
ACTIF CIRCULANT	71 128 666	4 068 364	67 060 302	64 221 563	51 189 176
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Écarts de conversion actif (V)					
Écarts d'arrondi					
TOTAL GENERAL	206 025 474	56 182 850	149 842 624	147 317 536	116 498 821

BILAN PASSIF	31/12/2018	31/12/2017 Proforma	31/12/2017 Certifié
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 637 308	12 625 390	9 441 242
Ecart de réévaluation	5 590 378	5 590 378	5 590 378
Réserves	23 690 414	20 979 769	15 209 819
Report à nouveau (a)	-6 556 934	-7 254 873	-7 287 208
Résultat de l'exercice (b)	-620 510	-64 799	466 547
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise :			
- Apports	540 018	551 936	245 900
- Legs et donations			
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	-2 308 549	1 521 381	3 261 542
Ecart de réévaluation	-1 133 016	-1 133 016	-1 133 016
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 764 136	6 986 224	3 589 975
Provisions réglementées	10 541 835	10 428 352	8 919 168
Droit des propriétaires (commodat)			
Autres fonds propres			
FONDS ASSOCIATIFS	49 145 080	50 230 743	38 304 347
Comptes de liaison			
Provisions pour risques	2 943 659	1 784 008	1 090 225
Provisions pour charges	6 978 311	6 477 747	6 256 294
Fonds dédiés :			
- Sur subventions de fonctionnement	16 439 541	12 934 811	12 234 993
- Sur autres ressources	111 454	118 292	88 950
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	26 472 965	21 314 858	19 670 462
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	24 096 093	26 887 099	16 887 094
Emprunts et dettes financières divers	14 487 564	15 272 193	12 405 973
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	388 958	14 754	14 754
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	8 305 519	7 245 956	6 095 316
Dettes fiscales et sociales	20 912 012	20 356 283	18 614 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 086	890 893	60 423
Autres dettes	3 743 330	3 406 675	2 759 233
Produits constatés d'avance	2 212 017	1 698 081	1 687 083
DETTES	74 224 579	75 771 935	58 524 012
Ecart d'arrondi			
TOTAL GENERAL	149 842 624	147 317 536	116 498 821
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	812 262	2 316 394	668 927

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première partie	31/12/2018	31/12/2017 Proforma	31/12/2017 Certifié
Ventes de marchandises		2 032	2 032
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)	740 013	633 644	633 644
Travaux et Refacturation Charges locatives	24 197		
Prestations de Services	4 226 003	2 060 418	2 058 318
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	12 122 438	11 667 016	11 452 839
Prestations de services facturées			
- Prix de journée/Tarifs Journaliers	57 351 059	54 352 467	41 201 316
- Dotation Globale de Financement	71 843 566	66 545 181	62 655 663
- Autres produits de tarification	2 171 640	4 085 332	3 988 828
Production Stockée	1 135	2 817	2 817
Production Immobilisée			
Subventions d'exploitation	47 236 492	37 251 716	36 273 352
Reprises sur provisions (et amortissements), transfert de charges	2 528 693	2 038 378	1 666 932
Cotisations	370	420	380
Autres produits de Gestion Courante	3 402 607	3 402 340	3 115 376
Produits d'exploitation	201 648 213	182 041 762	163 051 497
Achat de marchandises			
Variation de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 343 098	1 188 784	1 182 820
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements	-13 610	37 064	37 064
Autres achats et charges externes	74 947 845	63 117 538	58 346 787
Impôts, taxes et versements assimilés	8 211 307	7 524 853	6 528 664
Salaires et traitements	70 259 841	63 843 785	56 093 429
Charges sociales	31 659 840	29 565 577	25 831 906
Dotation aux amortissements et aux provisions			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 174 141	5 054 235	3 914 153
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	989 376	993 172	920 600
Pour risques et charges : dotations aux provisions	3 316 040	3 734 873	3 556 916
Autres charges	2 145 763	898 375	772 841
Charges d'exploitation	198 033 641	175 958 256	157 185 180
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 614 572	6 083 506	5 866 317
Quote part de résultat sur opérations faites en commun			
Excédent ou déficit transféré III			
Déficit ou excédent transféré IV			

COMPTE DE RESULTAT - Deuxième partie	31/12/2018	31/12/2017 Proforma	31/12/2017 Certifié
Produits financiers de participation		4	4
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances de l'actif immobilisé	50	71	71
Autres intérêts et produits assimilés	145 920	154 037	145 457
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	190 995		
Différence positive de change			
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placements			
Produits financiers	336 965	154 112	145 532
Dotations aux amortissements et aux provisions	115 405	71 484	71 484
Intérêts et charges assimilées	1 339 736	1 439 525	1 179 977
Différence négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Charges financières	1 455 141	1 511 009	1 251 461
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 118 176	-1 356 897	-1 105 929
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	2 496 396	4 726 609	4 760 388
Sur opérations de gestion	1 251 802	722 751	721 202
Sur opérations en capital	58 848	1 758 505	1 753 005
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	610 424	363 635	280 894
Produits exceptionnels	1 921 074	2 844 891	2 755 101
Sur opérations de gestion	1 131 422	226 188	210 674
Sur opérations en capital	10 467	1 597 103	1 575 814
Dotations aux amortissements et aux provisions	400 776	1 000 504	797 516
Charges exceptionnelles	1 542 665	2 823 796	2 584 004
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	378 409	21 095	171 097
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les sociétés	-2 578	61 201	58 373
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 391 954	1 541 838	1 332 461
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	6 889 847	6 293 139	5 739 026
Résultat net	-620 510	-64 798	466 547
TOTAL DES PRODUITS	207 298 206	186 582 603	167 284 591
TOTAL DES CHARGES	207 918 716	186 647 401	166 818 044

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

✓ Total du bilan	149 842 624 €
✓ Total du compte de résultat (Produits)	207 298 206 €
✓ Résultat de l'exercice (excédent)	-620 510 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 18 avril 2019.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Réf.	Nature des informations	Produites	Non produites, car	
			NS	NA
LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE		X		
FAITS CARACTERISTIQUES		X		
EVENEMENTS POST CLOTURE		X		
CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE		X		
PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION				
a	Principes généraux	X		
b	Principes comptables sectoriels	X		
c	Dérogations aux principes comptables	X		
d	Immobilisations incorporelles	X		
e	Immobilisations corporelles	X		
f	Immobilisations financières	X		
g	Stocks	X		
h	Créances et comptes rattachés	X		
i	Trésorerie - Valeurs mobilières de placement - Emprunts	X		
j	Apports avec droits de reprise	X		
k	Subventions d'investissement	X		
l	Provisions réglementées	X		
m	Provisions pour risques et charges	X		
n	Fonds dédiés	X		
o	Dettes et comptes rattachés (CP, PCA...)	X		
NOTES SUR LE BILAN				
Note 1	Immobilisations incorporelles, corporelles & financières	X		
Note 2	Amortissements des Immobilisations incorporelles & corporelles	X		
Note 3	Tableau des filiales et participations	X		
Note 4	Stocks	X		
Note 5	Etat des créances & dettes	X		
Note 6	Fonds associatifs	X		
Note 7	Tableau explicatif du résultat de l'exercice	X		
Note 8	Provisions pour risques et charges	X		
Note 9	Provisions réglementées	X		
Note 10	Fonds dédiés	X		
Note 11	Charges à Payer	X		
Note 12	Produits à recevoir	X		
Note 13	Charges constatées d'avance		X	
Note 14	Produits constatés d'avance		X	
Note 15	Bilan Financier	X		
Note 16	Tableau de flux de trésorerie	X		
Note 17	Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public			X
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Note 18	Produits d'exploitation	X		
Note 19	Résultat financier		X	
Note 20	Résultat exceptionnel	X		
AUTRES INFORMATIONS				
Note 21	Engagements hors bilan	X		
Note 22	Crédit-bail		X	
Note 23	Effectif	X		
Note 24	Tableau de suivi des legs et donations			X
Note 25	Contributions volontaires en nature			X
Note 26	Rémunérations allouées aux organes dirigeants	X		
Note 27	Honoraires des commissaires aux comptes	X		
Note 28	Charge liée à l'impôt	X		
Note 29	Sectorisation	X		

LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

Compte tenu du fait que les établissements tiennent une comptabilité séparée, les comptes des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, de charges et de produits internes au périmètre de l'association (dont les frais de siège, prestations réciproques et mouvements de cessions internes) sont éliminés.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct. Leur résultat est soumis aux autorités de contrôle et ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'autonomie de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultat ne peuvent exister.

Ci-après, l'analyse des résultats par établissement :

	Variation Périmètre	en Gestion contrôlé	en Gestion libre
CAARUD Kaleidoscope		X	
CAARUD Nice Lou Passagin		X	
CAARUD Axess Montpellier		X	
CAARUD Sleep'in Marseille		X	
CAARUD Yucca 93		X	
CAARUD Le Patio Nice		X	
CSAPA Ressources - AVAPT		X	
CSAPA Camargues (Mas Thibert et Maison Jaune)		X	
CSAPA Nice		X	
CSAPA Entracte Montpellier		X	
CSAPA le Mas Saint-Gilles & Capitelles		X	
CSAPA Intermède		X	
CSAPA Hautes Pyrénées - Val d'Adour		X	
CSAPA Guyanne		X	
CSAPA La Corniche		X	
CSAPA Point Marseille		X	
CSAPA Danielle Casanova		X	
CSAPA IDF (110 Les Halles - Sleep'in Paris - Confluence)		X	
CSAPA Adissa	APA - Fusion	X	
CSAPA Monceau		X	
CSAPA_Villerupt	APA - Fusion	X	
ARPEJ		X	
TAPAJ			X
Point Ecoute PEPA de Montpellier			X
Solidarité - Pôle Addiction			
ACT & AT Lou Cantou		X	
ACT Confluences		X	
ACT Marseille et Aix		X	
ACT Bordeaux		X	
ACT Guyane		X	
ACT Perpignan		X	
ACT Carcassonne		X	
ACT Nice		X	
ACT 75		X	
ACT 93		X	
ACT 94		X	
ACT Vaucluse		X	
ACT Clermont		X	
LAM Fontainieu		X	
LAM Olympiades 93		X	
LHSS Maubeuge		X	
LHSS Trèbes	Ouverture	X	
LHSS Nice Maupassant		X	
LHSS Marseille Fontainieu		X	
LHSS 93 Les Voisins		X	
Solidarité - Pôle Soins avec Hébergement Temporaire			

	Variation Périodique	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
CADA Cergy	Ouverture	x	
CADA Gretz-Armainvilliers		x	
CADA des grands lacs Biscarosse	Ouverture	x	
CADA Paris Petit Cerf		x	
CADA Nantes Métropole		x	
CADA La Luciole (Nimes)		x	
CADA Marseille		x	
CADA Bordeaux		x	
CADA Rouen		x	
CADA Montpellier		x	
CADA Juvisy s/ Orge		x	
CADA Bassin de Thau - Sete		x	
CADA Grand Dax		x	
CADA Lille		x	
FAMI Reinstallation Réfugiés Syriens			x
Dossier Migrants			x
Asile et Integration IDF Nord	Ouverture		x
Asile et Integration IDF Sud	Ouverture		x
Asile et Integration IDF Est	Ouverture		x
CHRS Centre Fromentin		x	
CHRS Hôtel du Marais		x	
CHRS Buzenval		x	
CHRS Villa Fromentin		x	
CHRS Ecole Saint Louis		x	
CPH Libourne	Ouverture	x	
CPH Rouen	Ouverture	x	
Adejo SAO & CHRS			x
CHU Plurielles			x
CHU Danube			x
CHU Pyrénées			x
CHU La Maison Copernic			x
CHU Ephémère			x
CHU Pierrefitte			x
UHU La Madrague			x
HU Bordeaux	Ouverture	x	
ASSFAM			x
SOASIF	APA - Fusion	x	
Ensemble vers l'insertion & l'emploi			x
PAIRS Marseille	Ouverture		x
PAIRS Paris	Ouverture		x
Intermédiation Locative IDF IML			x
Louez Solidaire			x
Solidarite_Intermédiation Locative Gironde	Ouverture		x
Maison Relais Nice			x
Maison Relais Paris Terre Neuve			x
Maison Relais Marseille - La Bastide			x
Résidence Sociale - Petit Cerf			x
Résidence Sociale 93 - Clichy			x
RHVS Coco Velten	Ouverture		x
CAO CEVENNES	Fermeture	x	
Solidarité - Pôle Habitat et Action Sociale			

	Variation Périmètre	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
ATOC Caravelle		x	
CAMSP de Saint Avold		x	
CMPP Villa Malibran		x	
ESAT Social Caravelle		x	
FAM Maraichers		x	
FAM d'Antibes		x	
FAM Crehange		x	
FAM Enchenberg		x	
FAM Marly		x	
FAS Crehange		x	
FAS Marly		x	
Foyer de vie des Guérins		x	
Foyer de vie Camille Claudel		x	
Foyer de vie Tahiti		x	
Solidarite_Foyer de Vie Espace Sesame - Chelles	APA - Fusion	x	
Foyer Hébergement Caravelle		x	
IES La Corniche IME -ITEP AEEA		x	
IME Vercors de Nandy	APA - Fusion	x	
IME Jean Richepin	APA - Fusion	x	
IME Adam Shelton	APA - Fusion	x	
IME Structure Ado - Maison Alfort	APA - Fusion	x	
IME CPP Créteil	APA - Fusion	x	
MAS Kourou		x	
MAS 93 - Pressense		x	
MAS Monique Mèze		x	
MAS Les Jardins de Sesame_Bobigny	APA - Fusion	x	
MAS Vercors de Nandy	APA - Fusion	x	
MAS de Vic s/Seille		x	
MAS d'Ormesson		x	
SAMSAH Bordeaux		x	
SAVS Iris Toulouse		x	
SESSAD Iris Toulouse		x	
SESSAD AEEA		x	
SESSAD Vercors	APA - Fusion	x	
UMI-TED_Unité Intervention Mobile 77	APA - Fusion	x	
Centre de Recherche Théâtre Handicap			x
ESAT Commercial Caravelle			x
Solidarité - Pôle Handicap			
Centre de formation Hautefeuille	Ouverture		x
Emploi - Pôle Formation			
Siège		x	
Siège ex-SAGEP	APA - Fusion	x	
DRG Marseille			x
DRG Ile de France			x
Associations détention de titres	Ouverture		x
Association et actions associatives ex-SAGEP	APA - Fusion		x
Association et actions associatives GSOS Solidarités			x
Groupe - Support			

FAITS CARACTERISTIQUES

1. Activité des établissements

1.1. Opérations de Fusions – Apports Partiels d’actifs

Dans le cadre de la réorganisation des activités du secteur Solidarités du Groupe SOS ; quatre opérations de rapprochement ont été organisées en 2018, avec des effets rétroactifs comptables au 1^{er} janvier 2018.

- en juillet 2018, l’association Sésame Autisme Gestion et Perspectives (SAGEP) a fait l’objet d’une fusion/absorption. Ses activités handicap ayant rejoint celles de Groupe SOS Solidarités.
- en juillet 2018, l’association Adissa a fait l’objet d’une fusion/absorption. Ses activités addiction ayant rejoint celles de Groupe SOS Solidarités
- en juillet 2018, l’établissement CSAPA du Pays-Haut sis à Villerupt, de l’association Groupe SOS Santé a fait l’objet d’un apport partiel d’actif au profit de l’association Groupe SOS Solidarités et a rejoint le pôle addiction.
- en décembre 2018, l’établissement SOASIF de l’association Groupe SOS Jeunesse d’un apport partiel d’actif au profit de l’association Groupe SOS Solidarités, et a rejoint le pôle Habitat et Action Sociale.

L’impact des prises de contrôle sur le bilan de Groupe SOS Solidarités est le suivant :

En milliers d'euros	Total	Sagep Fusion	Adissa Fusion	Soasif APA	CSAPA Villerupt APA
Actifs immobilisés	17 786	17 464	38	87	197
Créances & stocks	3 738	2 319	272	227	921
Trésorerie	9 294	8 348	333	383	230
Actifs	30 819	28 131	643	696	1 348
Fonds associatifs & Capitaux propres	11 926	10 779	-53	473	727
PRC & Fonds dédiés	1 644	1 525	43	34	43
Dettes	17 248	15 827	653	189	579
Passif	30 819	28 131	643	696	1 348

Les résultats 2017 des entités reprises est le suivant :

En milliers d'euros	Total	Sagep Fusion	Adissa Fusion	Soasif APA	CSAPA Villerupt APA
Produits d'exploitation	18 990	15 475	1 597	819	1 099
Charges d'exploitation	-18 773	-15 214	-1 663	-832	-1 064
Résultat d'exploitation	217	261	-66	-12	35
Résultat Financier	-251	-248	0		-3
Résultat Exceptionnel	-150	-131	-15	-5	1
Impôt sur les sociétés	-3	-3			
Variation des fonds dédiés	-345	-411	68		-2
Résultat net	-531	-531	-13	-17	30

Les impacts sur les différents postes ont été indiqués dans les tableaux de flux dans la colonne Fusion.

1.2. Ouvertures et Fermetures d'établissements :

Les établissements suivants ont été ouverts au cours de l'exercice 2018 :

- CADA : 2 Centres d'Accueils et de Demandeurs d'Asile ont été ouverts à Cergy et Biscarosse
- CPH : 2 Centres Provisoire d'Hébergement ont été ouverts à Libourne et à Rouen
- LHSS : un Lit Halte Soins Santé a été ouvert à Trèbes
- HU Bordeaux
- Asile et Intégration : 3 établissements ont été ouverts concernant respectivement les régions du Nord, du Sud et de l'Est
- PAIRS : deux établissements ont été ouverts à Paris et à Marseille
- Intermédiation Locative Gironde
- Centre de formation Hautefeuille
- RHVS Coco Velten

L'établissement CAO Cévennes (288) a été fermé au cours de l'exercice:

2. Autres Faits

3. Financements et ressources – Crédits non reconductibles

Les produits d'exploitation comprennent à hauteur de 1.895 ke des crédits non reconductibles supplémentaires. Ces crédits ont fait l'objet d'arrêtés tarifaires et rattachés en 2018. Ils ont notamment pour objet :

- La reprise de déficits constatés au cours d'exercices antérieurs
- Le financement de charges de personnel ponctuelles
- Le renforcement du personnel médicotechnique ;
- Le financement des évaluations externes à effectuer par les établissements
- Le financement de certains investissements et matériels
- Le financement de travaux de mise en conformité...

A noter qu'en 2017, les crédits non reconductibles perçus par les établissements s'élevaient à 3.146 ke.

4. Crédit d'Impôt sur la taxe sur les salaires - CITS

Groupe SOS Solidarités a constaté dans ces comptes 2.114 ke au titre du CITS. Ce crédit d'impôt est constaté en diminution des charges sociales dans le compte de résultat.

La part du CITS non utilisée en 2018 a été neutralisée en fonds dédiés pour charges de personnel au passif du bilan pour 1.105 ke dans l'établissement Siège de Groupe SOS Solidarités.

5. Contrôle URSSAF

Rappel :

L'association Groupe SOS Solidarité a fait l'objet d'un contrôle Urssaf au titre des années 2014 à 2016.

Le montant initial du redressement s'élevait à 1.031 ke. Une réponse à la lettre d'observations de l'URSSAF accompagnée des nombreuses pièces requises, a été envoyée le 23-11-2017, dans les délais requis.

Un risque de 799 ke a été constaté à ce titre dans les dettes fiscales et sociales et a impacté le résultat d'exploitation de l'association au titre de l'exercice 2017.

Sur l'exercice 2018, il a été constaté la reprise des sommes non contestées et qui ont été réglées ce qui représente la somme de 59 ke.

Procédure en 2018 :

- saisie de la commission de recours amiable le 26 février 2018
- réponse reçue de la commission de recours amiable URSSAF le 6 décembre 2018
- Saisie du TASS pour la procédure contentieuse (qui concerne notamment l'absence de comptabilité des Comités d'Entreprise, calcul de la réduction Fillon, des cotisations appelées concernant les ruptures conventionnelles (âge du salarié)...)

En résumer :

- Redressement global pour un montant de 799 ke,
- Les sommes non contestées et payées pour un montant de 59 ke €,
- Redressement en-cours de contestation pour un montant de 740 ke.

6. Achèvement des travaux de IME Anatole France - Créteil

Les travaux de l'IME Anatole France à Créteil ont été achevés au 31 12 2018. Les biens ont été activés à la même date et les immobilisations en cours constatées au 31-12-2017 (2.915 ke) annulées.

7. Opérations réalisées avec des entités du Groupe SOS

7.1. Avances de trésorerie faites à des Filiales

L'association Groupe SOS Solidarités a octroyé à ses filiales des avances de trésorerie. A la clôture, le solde de ces avances est constaté dans le poste « autres créances » à l'actif du bilan.

- **Alternia** : par décision de juin et décembre 2018, Groupe SOS Solidarités a octroyé 1.800 ke à Alternia, portant le solde des avances effectuées à Alternia et non remboursées à la clôture à 5.850 ke.
- **SCI Groupe SOS Solidarités** : aucune nouvelle avance n'a été octroyée en 2018, le solde des avances effectuées et non encore remboursées au 31-12-2018 s'élève à 1.461 ke.

7.2. Avances de trésorerie faites à des associations

L'association Groupe SOS Solidarités a octroyé, en 2018, aux associations citées ci-après des avances de trésorerie à hauteur de 350 ke qui sont constatées dans le poste autres créances à l'actif du bilan. Ces avances ont été réalisées afin de pallier aux besoins ponctuels de trésorerie de ces associations notamment liés à leur développement et renforcer leur besoin structurel de trésorerie. Ces avances ne sont pas porteuses d'intérêt.

- **Stations Cévennes** : en janvier et juin 2018, Groupe SOS Solidarités a octroyé 220 ke à Station Cévennes. Cette avance devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2019.
- **Raje** : en mars 2018, Groupe SOS Solidarités a octroyé 100 ke à l'association Raje. Cette avance devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2019.
- **Mana** : en juillet 2018, Groupe SOS Solidarité a octroyé 30 ke à l'association Mana. Cette avance devra être remboursée au plus tard le 31 décembre 2019.

7.3. Subventions de fonctionnement octroyées

L'association Groupe SOS Solidarités a octroyé 1.627 ke de subventions de fonctionnement (conversion d'avances de trésorerie en subventions), aux associations suivantes :

- Afghanistan Libre: 68 ke,
- Artémis : 500 ke,
- Escale : 125 ke
- Fermes d'avenir : 200 ke,
- Joséphine : 80 ke,
- Santé Sud (et Djantoli) : 654 ke

Ces subventions ont été constatées dans les charges d'exploitation de l'association.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE

a) Changement de méthode comptable

Néant.

b) Changement de présentation et circonstance empêchant la comparaison

Néant.

c) Changement d'estimation comptable

Néant.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

a) Principes comptables généraux

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous les précisions apportées au paragraphe précédent,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

b) Principes comptables sectoriels

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, au règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22 et M22 Bis) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- de l'instruction n° DGAS/SD5B/2007/319 du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires ;
- de l'arrêté du 12 novembre 2008 Ministère du travail, des Relations Sociales, de la Famille et de la Solidarité relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires,
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :
 - ✓ les subventions de fonctionnement de l'Etat, de la Ville, des Ex D.D.A.S.S. (A.R.S./D.R.H.I.L.), de la C.P.A.M., des Conseil Généraux et Régionaux, d'Ensemble Contre le Sida, des A.G.L.S., de F.S.L., d'A.L.T., de la DULE saturnisme, de Solidarité Sida, de la D.A.S.E.S., de Mairies, et des G.R.S.P., sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs et des activités réalisées.
 - ✓ les ressources versées par la C.A.F. sont comptabilisées dès leur attribution en fonction de la période de versement et de la réalisation de l'activité s'y rattachant.
 - ✓ Il a également été tenu compte des spécificités établies par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de la dotation de Soins (Secteur Médico – Social).
- De l'arrêté du 19 décembre 2017 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

c) Dispositions spécifiques aux principes comptables

c.1) Comptabilisation des engagements de retraite

Les engagements de retraite ne sont constatés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans et conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification. (Voir ci-après Note § M).

c.2) Participation des Employeurs à l'Effort Construction

Depuis 2011, le versement de la participation liée à l'effort construction est effectué sous forme de prêt sur 20 ans.

La participation versée en N au titre des salaires de N-1 est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de trésorerie.

La participation qui sera versée en N+1 au titre des salaires N est constatée dans le poste « Immobilisations Financières – Prêts » par contrepartie d'un compte de dettes sociales.

Par ailleurs, afin de garantir le « préfinancement » des prêts notamment par les autorités de tarification via les budgets prévisionnels, il a été constaté une charge d'impôt liée à la Participation des employeurs à l'effort de construction via le compte de provisions réglementées - Effort Construction.

En 2018, les provisions constatées à ce titre se sont élevées à 302 089 euros, soit un solde au 31 décembre 2018 de 1 562 096 euros

c.3) Provision pour équilibre de la Section d'Investissement

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement. Ces provisions sont des pré-affectations des résultats des activités soumises à approbation.

Les flux par établissement constatés en résultat exceptionnel sont les suivants :

En euros Préaffectation de résultat	31.12.2017	Dotation	Reprise	31.12.2018	Autorisé par les autorités de tarification
ACT 75	65 000			65 000	65 000
ACT 93	45 000			45 000	45 000
ACT Clermont Ferrand	20 630			20 630	20 630
ACT Guyane	190 000			190 000	190 000
ACT Nice	5 000			5 000	5 000
ACT Vaucluse	66 653			66 653	66 653
CAARUD Kaléidoscope	52 209			52 209	52 209
CAARUD Le Patio	9 950			9 950	9 950
CAARUD Le Yucca	73 700			73 700	73 700
CHRS Buzenval	150 000			150 000	150 000
CHRS Fromentin	57 513			57 513	57 513
CHU Gambetta	242 000			242 000	242 000
CSAPA Camargues - MAS Thibert	76 000			76 000	76 000
CSAPA Guyane	195 000			195 000	195 000
CSAPA Hautes Pyrénées Val d'Adour	25 000			25 000	25 000
CSAPA Intermède	43 000			43 000	43 000
CSAPA MAS Saint Gilles	40 000			40 000	40 000
CSAPA Nice	14 413			14 413	14 413
CSAPA Ressources - AVAPT	72 500			72 500	72 500
Esat Social Caravelle	1 800			1 800	1 800
FAM de Marly	95 000			95 000	95 000
Foyer Caravelle	1 882			1 882	1 882
Foyer de Vie les Guérins	43 500			43 500	43 500
LHSS 93 - Les Voisins	9 386			9 386	9 386
LHSS Nice Maupassant	61 000			61 000	61 000
Total	1 656 136	-	-	1 656 136	1 656 136

c.4) Comptabilisation, amortissement et dépréciation des actifs

Dans les dossiers suivants, la comptabilisation des actifs ou de leur amortissement ne répond pas aux règlements C.R.C. n° 2002-10 et 2004-06 relatifs à la comptabilisation des actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

- Dans le cadre du transfert au 1er janvier 2008 des activités de l'**Association Départementale Elysée (A.D.E.)**, composées d'un E.S.A.T. (établissement social d'accompagnement par le travail), d'un foyer d'hébergement, d'un S.A.V.S. (service d'aide à la vie sociale) et d'un Atelier Occupationnel, faute d'avoir obtenu des notaires, à la date d'arrêté des comptes, les informations relatives à l'inscription des sommes relevant du terrain de celles relevant de la construction, les règlements C.R.C. n° 2002-10 et 2004-06 n'ont pas reçu d'application particulière depuis le 31 décembre 2008. Leur application est reportée ultérieurement.
- **L'ensemble immobilier des « Guérins »** étant presque complètement amorti, n'a pas fait l'objet d'une décomposition suivant les directives des nouveaux règlements à partir des éléments antérieurement valorisés. Ceci n'a pas entraîné d'incidence ni sur la situation nette comptable ni sur les amortissements.

d) Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 5 ans.

e) Immobilisations Corporelles immeubles et meubles

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation libre ou légale.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. Elles font l'objet d'une comptabilisation par composants en application des règlements C.R.C. 2002-10 et 2004-06 relatifs à la comptabilisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs (Sauf exceptions décrites à la rubrique Principes Comptables et Méthodes d'Evaluation note c4). Les éléments suivants sont notamment pris en compte :

- mise en évidence du coût d'achat des terrains,
- décomposition des actifs en distinguant les éléments constitutifs ayant une durée d'utilisation différente devant faire l'objet d'un plan d'amortissement propre,
- les valeurs résiduelles ne sont pas déduites de la base amortissable, l'association n'ayant pas de politique de programme de cession avant la fin de la durée de vie de ses actifs ou parce que lesdits biens sont pratiquement ou totalement amortis.

Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de leur durée normale d'utilisation. Ils sont pratiqués à compter de la mise en service selon la règle du prorata temporis à l'exception des établissements indiqués à la rubrique C4).

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciel	1 à 5 ans
- Constructions	10 à 50 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 50 ans
- Agencements et aménagements	2 à 50 ans
- Installations techniques	2 à 10 ans
- Matériel et outillage	2 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	2 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	1 à 10 ans

Amortissements dérogatoires constatés dans les structures en gestion contrôlée

Lorsque la dotation aux amortissements, résultant de l'application des règlements C.R.C. 2002-10 et 2004-06, est inférieure à la dotation initialement prévue et autorisée par les autorités de tarification, la différence est constatée en Amortissements dérogatoires.

Le détail des amortissements dérogatoires est communiqué en note n°9 de l'annexe.

Dépréciation des actifs

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué. Si la valeur actuelle de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est effectivement constatée dans les comptes.

f) Immobilisations Financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur à la clôture. Cette valeur d'inventaire est appréciée d'une part par rapport à la quote-part détenue dans les capitaux propres de la participation concernée, et d'autre part, en prenant en considération les perspectives de rentabilité et de développement.

Une information sur les filiales et participations est communiquée en note n°3 de l'annexe.

g) STOCKS

Les différentes catégories de stocks ont été valorisées à la clôture selon la méthode du Coût Moyen Unitaire Pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur à l'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Le détail des stocks de l'association est présenté en note n°4 de l'annexe.

h) Créances et Dettes

Les **créances et dettes** sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable ou en cas de litige avec les autorités de tarification. Le détail des dépréciations constatées sur les actifs est indiqué en Note n°8 de l'annexe.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Comptes Courants d'associés

Le détail des comptes courants détenus sur les filiales est indiqué en note n°3 de l'annexe.

Créances Glissantes (ex : article 58 du Code de la Sécurité Sociale) : pour les établissements et services dont le tarif a été fixé sous forme de prix de journée jusqu'en 1985, et sous forme de dotation globale à partir de cette date, les règlements effectués par l'Etat en 1986 au titre des facturations de prix de journée 1985 sont déduits des versements mensuels de la dotation globale, le solde de la dotation étant versé l'année suivante et ainsi de suite.

Les techniques financières décrites ci-dessous en vigueur aboutissent à un rajeunissement permanent de cette créance qui en cas de :

- fermeture d'établissement est due par la Sécurité Sociale,
- dévolution à une autre association est transférée à cette association.

En conséquence, aucune dépréciation n'est à constituer sur ces créances.

Au sein de l'établissement E.S.A.T. Social Caravelle demeure une créance glissante d'un montant de 93 166 euros constatée dans le poste « créances usagers » à l'actif du bilan.

i) Trésorerie - Emprunts

- **Disponibilités :** lorsque des accords de fusion de comptes ont été obtenus et contractualisés avec les banques, il est procédé à la compensation des soldes débiteurs et créditeurs desdits comptes. Le solde est présenté soit à l'actif, soit au passif suivant la situation nette pour chacune des banques.

- **Valeurs mobilières de placement :**

Titres : ils sont valorisés à leur coût d'acquisition selon la méthode du premier entré – premier sorti. Des dépréciations sont constatées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à sa valeur comptable.

A la clôture, l'association ne dispose d'aucun titre de placement.

Comptes à Terme – Dépôt à Terme : ils sont constatés pour leur valeur nominale dans le poste Valeurs mobilières de placement. A la clôture, les intérêts courus non échus sont estimés et comptabilisés dans le même poste et une provision pour charge d'impôts est enregistrée au passif du bilan dans la rubrique provision pour risques et charges.

Au 31-12-2018, l'association ne dispose pas de comptes à terme.

Contrats de capitalisation en euros : ils sont constatés pour leur valeur nominale dans le poste Valeurs mobilières de placement. A la clôture, les intérêts courus non échus sont estimés et comptabilisés dans le même poste et une provision pour charge d'impôts est enregistrée au passif du bilan dans la rubrique provision pour risques et charges.

Au 31.12.2018, les contrats de capitalisation en euros s'élèvent à 10.250.000 ke, les intérêts courus de l'exercice à 221 ke et la provision pour impôt à 41 ke.

- **Emprunts :** les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

j) Apports avec Droit de reprise

Apports Reçus avec Droit de Reprise : les apports en fonds associatifs sont constatés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs. Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note n°21 – engagements donnés.

Apports Versés avec Droit de Reprise : les apports en fonds associatifs sont constatés en charges exceptionnelles l'année de l'octroi de l'apport. Les engagements liés au droit de reprise sont précisés dans la note n° 21 – engagements reçus. Lors du remboursement de l'apport, un produit exceptionnel est constaté.

k) Traitement des Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables

Dans le cadre de différentes conventions signées avec les financeurs, des subventions ayant pour objet la réalisation d'investissements, non renouvelables par l'association, sont comptabilisées au passif du bilan en subvention d'investissement.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat d'exploitation au même rythme que les actifs subventionnés.

Les quotes-parts de subvention restant à transférer au compte de résultat s'élèvent au 31/12/2018 à 6 764 136 euros.

l) Provisions réglementées :

Ces provisions sont constituées en application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007 et en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir rubrique e)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

l.1) Couverture du besoin en fonds de roulement

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification.

Les flux constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

En euros	31.12.2017	Fusion	Dotation	Reprise	31.12.2018	Autorisé par les autorités de tarification
CSAPA Ressources - AVAPT	55 774				55 774	55 774
CSAPA Camargues - MAS Thibert	15 000				15 000	15 000
CSAPA Nice	9 147				9 147	9 147
CSAPA Entracte Montpellier	30 000				30 000	30 000
CSAPA Intermède	20 000				20 000	20 000
CAARUD Casanova	79 646				79 646	79 646
CAARUD Sleep'In Marseille	106 195				106 195	106 195
CAARUD le Patio	20 000				20 000	20 000
ACT Marseille & Aix	37 000				37 000	37 000
Foyer Les Guérins	55 000				55 000	55 000
ACT Bordeaux	60 000				60 000	60 000
ACT Perpignan	40 000				40 000	40 000
ACT 93	60 000				60 000	60 000
ACT Vaucluse	36 500				36 500	36 500
CHRS Villa From	80 000				80 000	80 000
IES La Corniche	236 982				236 982	236 982
SESSAD AEEA	2 858				2 858	2 858
IME ADAM SHELTON		75 000			75 000	75 000
Provisions de trésorerie	944 102	75 000	-	-	1 019 102	1 019 102

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de tarification.

l.2) Renouvellement des immobilisations

En application de l'article D.314-206 du C.A.S.F., une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée en cas d'autorisation préalable des autorités de tarification. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

Les provisions non autorisées préalablement correspondent à des pré-affectations de résultat des activités soumises à approbation des autorités de tarification.

Les flux constatés au cours de l'exercice sont les suivants :

En euros	31.12.2017	Fusion	Dotation	Reprise	31.12.2018	Autorisé par les autorités de tarification
ACT 75	20 148			- 5 304	14 844	14 844
ACT 93	57 196			- 8 610	48 586	48 586
ACT 94	5 000				5 000	5 000
ACT Bordeaux	9 292			- 2 577	6 716	6 716
ACT Carcassonne	32 603			- 4 623	27 980	14 980
ACT Clermont Ferrand	13 660			- 360	13 300	13 300
ACT Confluences	1 000				1 000	1 000
ACT Guyane	392 686			- 18 988	373 698	373 698
ACT Lou Cantou	20 398				20 398	20 398
ACT Nice	8 723			- 1 258	7 465	3 696
ACT Perpignan	42 675			- 2 985	39 690	29 690
ACT Vaucluse	7 108			- 2 255	4 853	3 000
Adejo	28 000		20 000		48 000	28 000
CAARUD Aress	428 020			- 20 891	407 129	407 129
CAARUD Kaléidoscope	23 937			- 493	23 444	23 444
CAARUD Nice	44 315			- 3 689	40 626	25 758
CAARUD Sleep'In Marseille	149 478		42 220	- 17 633	174 065	174 065
CAARUD Yucca	1 561			- 362	1 199	1 199
CADA Aude Haute Vallée	3 032			- 1 516	1 516	-
CADA Bordeaux	157 242			- 34 763	122 479	122 479
CADA Biscarosse			24 000		24 000	24 000
CADA de Gretz	5 000				5 000	5 000
CADA de Lille	10 345				10 345	-
CADA La Luciole	78 727			- 13 165	65 562	65 562
CADA Metz	11 028			- 11 028	0	-
CADA Montpellier	18 420			- 5 400	13 020	3 436
CADA Nantes	28 489			- 22 080	6 409	6 409
CADA Rouen	23 852			- 23 852	0	0
CADA Grand Dax	39 000				39 000	39 000
CAMSP de Saint Avoird	40 000				40 000	-
CHU Danube	7 000				7 000	7 000
CMPP AEEA	9 986				9 986	9 986
CPH Rouen			16 992		16 992	16 992
CSAPA & CAARUD Adissa		12 242		- 6 264	5 978	5 978
CSAPA Camargues - MAS Thibert	259 813		4 000	- 155 630	108 183	108 183
CSAPA Danièle Casanova	7 419		10 642	- 3 913	14 147	14 147
CSAPA Entracte Montpellier	35 815			- 1 152	34 663	34 663
CSAPA Hautes Pyrénées Val d'Adour	7 464			- 1 408	6 056	6 056
CSAPA Ile de France	22 201			- 2 801	19 400	19 400
CSAPA Intermède	27 130			- 3 200	23 930	7 930
CSAPA La Corniche	27 563			- 5 636	21 927	21 927
CSAPA Marseille	7 350				7 350	7 350
CSAPA Mas Saint Gilles	57 775			- 11 379	46 396	46 396
CSAPA Nice	36 932			- 4 000	32 932	32 932
CSAPA Ressources - AVAPT	26 546			- 1 909	24 637	24 637
CSAPA Villerupt		10 000			10 000	10 000
CHRS Hotel du Marais	3 974			- 2 616	1 358	1 358
CHRS Buzenval			946		946	946
ESAT Commercial	14 777			- 1 235	13 541	13 541
ESAT Social Caravelle	121 088		8 568	- 20 883	108 773	108 773
FAM Enchenberg	1 542				1 542	1 542
FAM Marly Les Valenciennes	52 000				52 000	-
Foyer de vie des Guérins	92 015			- 3 673	88 342	88 343
IES La Corniche	524 029				524 029	524 029
IME L'Odyssee - Maison Alfort		41 000			41 000	-
IME Anatole France - Créteil		1 291 566		- 24 533	1 267 033	1 175 467
LAM Fontainieu	110 784			- 19 170	91 614	91 614
LAM Olympiades 93	128 854		20 000	- 40 606	108 248	108 248
Le foyer d'Hébergement Caravelle	1 800				1 800	1 800
LHSS 93 - Les Voisins	31 024			- 829	30 195	30 195
LHSS Marseille	27 012		4 400	- 4 606	26 806	13 806
LHSS Maubeuge	46 834			- 7 176	39 658	39 658
LHSS Nice	17 727		6 600	- 4 404	19 923	2 250
MAS de Vic sur Seille	15 764				15 764	15 764
MAS d'Ormesson	150 000				150 000	150 000
MAS Jardins Giovanelli - Bobigny			86 400		86 400	-
MAS Kourou			122		122	-
MAS Monique Meze	5 000		2 110		7 110	-
MAS Pressensé 93	125 295				125 295	125 295
SESSAD Pavillon Royal - Nandy		33 211			33 211	33 211
SESSAD Iris	10 000				10 000	10 000
Prov. renouvellement des immos	3 713 443	1 388 019	247 000	- 528 855	4 819 608	4 369 803

Les reprises de provisions sont rapportées au compte de résultat exceptionnel au même rythme que les actifs renouvelés, soit pour un montant de 528.855 euros au titre de 2018.

1.3) Réserves des plus-values nettes d'actifs

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif immobilisé » et les provisions réglementées « réserves des plus-values nettes d'actif circulant peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2018, le montant des provisions s'élève à 962.413 euros. Les dotations nouvelles se sont élevées à 46.400 euros et 30.679 ont été apportés via les opérations de fusion et d'apport partiel d'actifs.

m) Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont déterminées, conformément au règlement C.R.C. 2000-06, en retenant les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture de l'exercice.

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogatoires au règlement C.R.C. 2000-06 et correspondent aux compléments de financement par les autorités de tarification avant leur engagement effectif par notre association.

La note n° 8 de l'annexe récapitule les mouvements ayant affecté ces provisions.

m-1) Provisions Prud'hommes

Les provisions pour risques prud'hommes et autres litiges sont évalués en conformité avec le règlement C.R.C. 2000-06.

m-2) Gros entretiens et grandes révisions

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions. Ces règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien.

Le règlement C.R.C. 2004-06 précise trois conditions nécessaires à la constitution de provisions :

- L'obligation probable de l'association à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La sortie probable de ressources à l'égard d'un tiers à la date de la clôture,
- La possibilité d'estimer cette sortie de ressources avec une fiabilité suffisante.

Les provisions constituées par certaines entités remplissent en partie les deux premières conditions prévues par le règlement C.R.C. 2004-06, à savoir l'existence d'une obligation implicite à la date de l'arrêté des comptes qui entraînera une sortie probable de ressources à cette date, sans contrepartie.

Ces provisions ont été estimées pour certaines sur la base des frais engagés dans le passé ou dans d'autres entités, pour des travaux de nature comparable et/ou sur des devis ou des études spécifiques.

Le montant de ces provisions est de 3 413 196 euros au 31 décembre 2018.

m-3) Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont provisionnés conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification, pour le personnel âgé de plus de 50 ans. (Voir § C2 et ci-dessous).

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 1.3 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association C.C.N. 1951,
- nombre de droits acquis en fonction des années de présence pour chacun des salariés
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 67 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires).
- taux de charges sociales et fiscales retenu à 55%.

Ces engagements sont détaillés en note n° 21 de l'annexe.

m-4) Risque de Reversement de subventions

Une provision pour risque de reversement de subventions a été évaluée à 1 408 194 euros dont 971 991 euros sur les établissements Dossiers Migrants.

n) Fonds dédiés

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le détail des fonds dédiés est présenté en Note 10.

Note 1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

Valeur Brute en euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Réévaluation	Fusions	Variation de Périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement	78 496				201 583					280 079
Autres immobilisations incorporelles	446 598	109 433	-25 042		159 984			1 940	-233	692 680
Ecart d'acquisition										
Immobilisations Incorporelles	525 094	109 433	-25 042		361 567			1 940	-233	972 759
Terrains	11 379 656				1 809 279					13 188 935
Constructions	44 124 833	492 383	-136 255		20 161 385			2 914 781		67 557 127
Instal. techniques matériel et outillage	3 484 739	195 600	-211 130		298 427					3 767 636
Instal. générales, aménagements divers	10 801 399	1 952 465	-369 936		1 920 137			6 970		14 311 035
Matériel de transport	1 271 759	31 196	-332 018		555 659					1 526 596
Matériel de bureau et informatique	1 622 605	367 767	-210 396		347 043			-1 205		2 125 814
Mobilier	3 957 494	271 151	-214 253		651 820			-4 201	4	4 662 015
Autres	3 846 518	640 691	-381 232		420 329			6 606		4 532 912
Immobilisations corporelles en cours	100 060	593 032			2 925 101			-2 924 891		693 302
Avances et acomptes										
Immobilisations Corporelles	80 589 063	4 544 285	-1 855 220		29 089 180			-1 940	4	112 365 372
Participations	16 506 980	1 290	-1 415		30					16 506 885
Prêts	1 371 847	381 550	-79 581		26 713					1 700 529
Autres titres et immobilisations financières	3 133 249	488 081	-588 693		318 626					3 351 263
Immobilisations Financières	21 012 076	870 921	-669 689		345 369					21 558 677
Total Valeurs Brutes	102 126 233	5 524 639	-2 549 951		29 796 116				-229	134 896 808

Note 2. AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Amortissements en euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Diminution et Reprise	Réévaluations	Fusion	Variation de périmètre	Variation de change	Virement poste à poste	Autres mouvements	Valeur brute fin exercice
Frais établissement	78 496				201 583					280 079
Autres immobilisations incorporelles	349 378	42 418	-25 042		134 580			60		501 394
Ecart d'acquisition										
Immobilisations Incorporelles	427 874	42 418	-25 042		336 163			60		781 473
Terrains	563 671	35 250								598 921
Constructions	17 632 347	2 321 314	-136 256		8 451 494					28 268 899
Instal. techniques matériel et outillage	2 892 568	226 483	-211 130		218 945					3 126 866
Instal. générales, aménagements divers	6 967 837	1 142 183	-357 123		1 366 684				-981	9 118 600
Matériel de transport	981 776	111 913	-332 242		450 139					1 211 586
Matériel de bureau et informatique	1 101 322	323 493	-210 079		304 372			-60		1 519 048
Mobilier	2 903 426	437 693	-214 256		530 346			-5 406		3 651 803
Autres	2 589 232	593 915	-383 853		351 645			5 406		3 156 345
Immobilisations Corporelles	35 632 179	5 192 244	-1 844 939		11 673 625			-60	-981	50 652 068
Total Amortissements	36 060 053	5 234 662	-1 869 981		12 009 788				-981	51 433 541

Note 3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Informations financières							Valeur comptable des titres détenus		Autres renseignements		
	Année de référence	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-Part de capital détenue (en %)	Quote-Part de capitaux propres (en valeur)	Résultat	Chiffre d'affaires HT	Brute	Nette	Prêts et avances accordés	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés
Alliance Gestion - GIE	2 018	200 100	0	40,37%	80 780	0	16 387 477	80 790	80 790			
Alterna	2 018	1 770 356	42 277 387	98,01%	43 171 193	1 365 214	13 395 008	12 999 495	12 999 495	5 857 463		
Aventure Guyane	2 018	10 000	-222 928	40,00%	-85 171	-17 992	0	4 000	0			
Djouma Lahazi	2 018	1 000	-3 999	20,00%	-600	-387	0	200	200			
Groupe SOS Solidarités (ex-Flahaut) SCI	2 018	2 863 300	306 678	99,98%	3 169 344	112 961	679 743	2 862 800	2 862 800	1 463 065		
Groupe SOS Participations	2 018	900 000	64 628	61,10%	589 388	81 027	0	550 000	550 000	1 517		
Cloud Solidaire	2 018	10 000	-754	40,00%	3 698	-270	0	4 000	4 000			
GCS GUYASIS	2 017	70 000	22 498	8,00%	7 400	7 987	29 875	5 600	0			
Total								16 506 886	16 497 285	7 322 045	0	0

Note 4. STOCKS

En euros	31/12/2018	31/12/2017
Achats de matières premières et autres fournitures	35 722	21 015
Produits pharmaceutiques & matériel médical	57 554	44 082
Alimentation	5 631	7 703
Produits d'entretien	12 664	19 765
Fournitures d'hôtelleries, alèses	1 444	4 398
Fournitures consommables & divers	3 283	5 668
Matières premières et autres approvisionnements	116 298	102 631
Encours - Immeubles et autres biens		
Encours - Prestations de services		
Encours de production		
Produits résiduels et autres		
Produits finis – Biens	13 413	12 278
Produits intermédiaires et finis	13 413	12 278
Marchandises		
TOTAL Brut	129 711	114 909
Dépréciations		
TOTAL Net	129 711	114 909

Note 5. ETAT DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
	MONTANT BRUT	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	1 700 529	37 560	1 662 969
Autres immobilisations financières	3 336 777		3 336 777
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir	93 166	93 166	
Clients douteux	1 778 341	1 778 341	
Usagers et comptes rattachés	16 063 983	16 063 983	
Autres créances	27 591 335	22 126 335	5 465 000
Charges constatées d'avance	904 121	904 121	
TOTAL GENERAL	51 468 252	41 003 506	10 464 746
(1) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice	381 550		
- Remboursements obtenus en cours d'exercice	79 581		

ETAT DES DETTES	DEGRE D'EXIGIBILITE			
	MONTANT BRUT	1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunt obligataire (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 096 093	2 340 374	5 210 346	16 545 373
Emprunts et dettes financières divers (2)	14 487 564	1 235 921	3 842 951	9 408 692
Fournisseurs et comptes rattachés	8 305 519	8 305 519		
Dettes fiscales et sociales	20 912 012	20 912 012		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	79 086	79 086		
Autres dettes	3 743 330	3 743 330		
Produits constatés d'avance	2 212 017	2 212 017		
TOTAL GENERAL	73 835 621	38 828 259	9 053 297	25 954 065
(2) Montant :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 087 630			

Note 6. VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs	Début Exercice	Affect Résultats	Retraits Conso	Retrait Social	Dépenses rejetées	Fusions / Reprises	Variation de périmètre	Dotation exercice	Reprise exercice	Autres Var.	Fin Exercice
Fonds propres	15 031 620			11 918		3 184 148					18 227 686
Fonds associatifs sans droit de reprise	9 441 242			11 918		3 184 148					12 637 308
Ecart de réévaluation	5 590 378										5 590 378
Réserves	56 897										56 897
Réserves combinées											
Report à nouveau	-7 287 208	722 040			-24 101	32 335					-6 556 934
Résultat de l'exercice	466 547	64 800				-531 347				-620 510	-620 510
Autres fonds associatifs											
Fonds associatifs avec droit de reprise	245 900			-11 918		306 036					540 018
Apports											
Legs et donation / subvention d'investissement	245 900			-11 918		306 036					540 018
Résultat sous contrôle de tiers	3 261 542	-3 856 036			26 108	-1 740 163					-2 308 549
R.A.N. des résultats soumis aux autorités de tarification	6 651 227	-2 956 763			-972	-222 088					3 471 404
Dépenses refusées par l'autorité de tarification				297 701	4 213	-301 934					-20
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification	-320 889			-297 701		-30 180					-648 770
Amortissements comptables excédentaires différés		164 428				-450 560					-286 132
Dépenses pour congés à payer	-1 854 408	-297 521				-449 587					-2 601 516
Autres droits acquis par les salariés	-27 555	-7 720				-2 088					-37 363
Autres rejets (Provisions,prix de journée,...)	-1 183 250	-817 320			7 993	-259 298					-2 251 875
Autres dépenses non opposables	-3 583	58 860			14 874	-24 428					45 723
Ecart de réévaluation	-1 133 016										-1 133 016
Réserves sous contrôle de tiers financeurs	15 152 922	2 712 652			-2 007	5 769 950					23 633 517
Investissements	6 774 283	1 726 220				2 692 446					11 192 949
Compensation	5 476 688	728 103			-2 007	1 757 995					7 960 779
Trésorerie	1 867 003	-14 983				1 337 760					3 189 780
Compensation des charges d'amortissement	1 023 972	273 312				-18 251					1 279 033
Autres	10 976										10 976
Subventions	3 589 975					3 396 249		199 250	-421 338		6 764 136
Provisions réglementées	8 919 168					1 509 183		642 340	-528 856		10 541 835
Autres fonds associatifs											
Droit des commodats											
Autres fonds propres											
TOTAL	38 304 347	-356 544				11 926 391		841 590	-950 194	-620 510	49 145 080

Note 7. TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

Nom de l'établissement	Résultat	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
102_CAARUD Kaleidoscope	6 954	6 954	
115_CAARUD Nice Lou Passagin	7 139	7 139	
117_CAARUD Axess Montpellier	-8 218	-8 218	
137_CAARUD Sleep'in Marseille	8 521	8 521	
139_CAARUD Yucca 93	-22 890	-22 890	
143_CAARUD Le Patio Nice	-9 407	-9 407	
180_CSAPA Adissa	132 875	132 875	
108_CSAPA Ressources - Avapt	2 845	2 845	
110_CSAPA Camargues (Mas Thibert et Maison Jaune)	154 302	154 302	
112_CSAPA Nice	18 887	18 887	
116_CSAPA Entracte Montpellier	-10 181	-10 181	
119_CSAPA le Mas Saint-Gilles & Capitelles	-9 120	-9 120	
120_CSAPA Intermède	9 811	9 811	
122_CSAPA Hautes Pyrénées - Val d'Adour	-81	-81	
125_CSAPA Guyanne	-26 794	-26 794	
134_CSAPA La Corniche	13 419	13 419	
135_CSAPA Point Marseille	22 692	22 692	
136_CSAPA Danielle Casanova	4 378	4 378	
151_CSAPA Ile de France (110 Les Halles - Sleep'in Paris -Confluence)	43 264	43 264	
191_CSAPA Monceau	-62 917	-62 917	
625_CSAPA Pays Haut - Villerupt	34 421	34 421	
118_Point Ecoute PEPA de Montpellier	-2 871		-2 871
152_TAPAJ	0		0
153_ARPEJ	0		0
Solidarité - Pôle Addiction	307 029	309 900	-2 871
146_ACT & AT Lou Cantou	28 051	28 051	
149_ACT Confluences	-1 501	-1 501	
212_ACT Marseille-Aix	3 702	3 702	
215_ACT Bordeaux	-13 214	-13 214	
217_ACT Guyane	-119 320	-119 320	
218_ACT Perpignan	-6 199	-6 199	
219_ACT Carcassonne	-2 532	-2 532	
233_ACT Nice	11 036	11 036	
236_ACT 75	4 994	4 994	
237_ACT 93	263 860	263 860	
238_ACT 94	182 056	182 056	
248_ACT Vaucluse	9 668	9 668	
249_ACT Clermont Ferrand	1 466	1 466	
289_LAM Fontainieu	3 908	3 908	
297_LAM Olympiades 93	-8 838	-8 838	
209_LHSS Maubeuge / Les Lits Infirmiers	-36 992	-36 992	
211_LHSS Trèbes	-976	-976	
235_LHSS Nice Maupassant	7 006	7 006	
247_LHSS Marseille Fontainieu	73 741	73 741	
253_LHSS 93 - Les Voisins	-10 171	-10 171	
Solidarité - Pôle Soins avec Hébergement Temporaire	389 745	389 745	0

Nom de l'établissement	Résultat	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
179_CADA Cergy	47 045	47 045	
203_CADA Gretz-Armainvilliers	5 760	5 760	
213_CADA des grands lacs Biscarosse	7 602	7 602	
277_CADA Paris Petit Cerf	44 723	44 723	
278_CADA Nantes Métropole	20 287	20 287	
279_CADA La Luciole (Nimes)	8 902	8 902	
281_CADA Marseille	-20 107	-20 107	
283_CADA Bordeaux	-10 382	-10 382	
284_CADA Rouen	-35 259	-35 259	
285_CADA Montpellier	-242 298	-242 298	
291_CADA Juvisy s/ Orge	-81 392	-81 392	
292_CADA Bassin de Thau - Sete	31 661	31 661	
293_CADA Grand Dax	14 439	14 439	
294_CADA Lille	37 859	37 859	
275_Dossier Migrants	67 999		67 999
245_Asile et Integration IDF Est	0		0
243_Asile et Integration IDF Nord	128 571		128 571
244_Asile et Integration IDF Sud	145 263		145 263
287_SAAR - FAMI Réinstallation des réfugiés syriens	-120 476		-120 476
207_CHRS Hôtel du Marais	22 969	22 969	
239_CHRS Buzenval	28 823	28 823	
282_CHRS Ecole Saint Louis	-18 071	-18 071	
234_CHRS Villa Fromentin	81 050	81 050	
200_CPH Libourne	-6 422	-6 422	
251_CPH Rouen	22 438	22 438	
224_Adejo	-12 010		-12 010
206_CHU Fromentin	2 779	2 779	
229_CHU Plurielles	520		520
268_CHU Danube	-56		-56
286_CHU Pyrénées	143 560		143 560
295_CHU La Maison Copernic	-20		-20
296_CHU Ephémère	99 226		99 226
299_CHU Pierrefitte	1 774		1 774
280_UHU La Madrague	531		531
176_HU Bordeaux	0	0	
254_L'intermédiation locative Ile de France SOLIBAIL	-145 938		-145 938
208_Intermédiation Locative Gironde	0		0
258_Louez Solidaire	-53 782		-53 782
221_Maison Relais Nice	429		429
240_Maison Relais Terre Neuve	8 531		8 531
252_Maison Relais Marseille La Bastide	455		455
210_Résidence Sociale "Petit cerf"	11		11
242_Résidence Sociale 93	7 156		7 156
154_PAIRS Marseille	-22 209		-22 209
246_PAIRS Paris	-72 138		-72 138
290_Ensemble vers l'insertion & l'emploi	-176 063		-176 063
298_ASSFAM	-88 032		-88 032
409_SOASIF	18 975		18 975
178_RHVS Coco Velten	2 367		2 367
Solidarité - Pôle Habitat et Action Sociale	-102 950	-37 594	-65 356

Nom de l'établissement	Résultat	en Gestion contrôlée	en Gestion libre
263_Atoc (Atelier Occupationnel)	0	0	
871_CAMSP de Saint Avoide	34 661	34 661	
541_CMPP Villa Malibran	-72 506	-72 506	
261_Esat Caravelle Commercial	152 049		152 049
265_ESAT Caravelle Social	183 599	183 599	
267_FAM Maraichers	20 190	20 190	
271_FAM d'Antibes	118 177	118 177	
823_FAM Crehange	6 531	6 531	
824_FAM Enchenberg	-358 936	-358 936	
874_FAM Marly	34 137	34 137	
825_FAS Crehange	-122 079	-122 079	
875_FAS Marly	15 052	15 052	
262_Foyer d'Hébergement Caravelle	21 141	21 141	
273_Foyer de vie Tahiti	135 237	135 237	
691_Foyer Vie et FAM Le Cottage - Chelles	17 967	17 967	
542_IES La Comiche IME -ITEP AEEA	57 930	57 930	
685_IME Pavillon Royal	42 798	42 798	
686_IME Jean Richepin	161 186	161 186	
687_IME Adam Shelton	71 061	71 061	
689_IME Anatole France Créteil	271 401	271 401	
688_IME L'Odyssée - Maison Alfort	168 402	168 402	
690_UMI-EST_Unité Intervention Mobile 77	172 547	172 547	
256_SESSAD Iris - Toulouse	23 758	23 758	
543_SESSAD AEEA	-77 090	-77 090	
684_SESSAD Pavillon Royal	-149 190	-149 190	
214_Foyer de Vie - Les Guérins	22 582	22 582	
223_Foyer de Vie - Camille Claudel	-240 187	-240 187	
228_MAS Kourou	806 181	806 181	
231_MAS Pressensé - 93	-444 037	-444 037	
270_MAS Monique Mèze	-291 996	-291 996	
682_MAS Les Jardins Giovanelli_Bobigny	492 991	492 991	
683_MAS Pavillon Royal	180 171	180 171	
822_MAS de Vic s/Seille	-173 199	-173 199	
943_MAS d'Ormesson	96 239	96 239	
227_SAMSAH Bordeaux	10 032	10 032	
257_SAVS Iris - Toulouse	-486	-486	
274_Centre de Recherche Théâtre Handicap	-101 793		-101 793
Solidarité - Pôle Handicap	1 284 521	1 234 265	50 256
205_Centre de formation Hautefeuille	-264 425		-264 425
Emploi - Pôle Formation	-264 425	0	-264 425
216_Siège Groupe SOS Solidarités	334 538	334 538	
681_Siège SAGEP	-330 568	-330 568	
109_DRG Marseille	0		0
225_DRG Paris	0		0
232_Association Groupe SOS Solidarités	-2 267 155		-2 267 155
230_Association détention de titres	8 980		8 980
680_Association SAGEP	19 775		19 775
Groupe - Support	-2 234 430	3 970	-2 238 400
Résultat Global	-620 510	1 900 286	-2 520 796

Note 8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Fusions	Variations Périmètre	Autres mouvements	Montant fin exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
Provisions pour risques								
Provisions pour litiges salariaux	948 508	1 567 955	-101 372	-183 257	618 682			2 850 516
Provisions pour charges	52 173	13 104	-24 528					40 749
Provisions pour grosses réparations	2 766 730	734 541	-193 260		105 185			3 413 196
Provisions pour départ à la retraite	1 709 557	29 578	-133 284		39 207			1 645 058
Provisions pour fonds dédiés à l'ARTT								
Provisions pour fonds dédiés au CET								
Provisions pour fermeture & restructuration								
Autres provisions pour risques et charges	1 869 551	983 967	-423 038	-610 191	152 162			1 972 451
TOTAL (I)	7 346 519	3 329 145	-875 482	-793 448	915 236			9 921 970
DEPRECIATIONS								
Sur immobilisations :								
- incorporelles								
- corporelles	10 793							10 793
- financières	745 742	115 405	-101 501	-89 494				670 152
Sur stocks et en cours								
Sur comptes clients	2 179 763	594 955	-99 785	-418 140	186 620			2 443 413
Autres dépréciations	1 365 941	394 423	-145 514	-13 757	27 328		-3 470	1 624 951
TOTAL (II)	4 302 239	1 104 783	-346 800	-521 391	213 948		-3 470	4 749 309
TOTAL GENERAL (I+II)	11 648 758	4 433 928	-1 222 282	-1 314 839	1 129 184		-3 470	14 671 279
Dont dotations et reprises :								
- d'exploitation		4 305 416	-1 014 682	-1 225 345				
- financière		115 405	-101 501	-89 494				
- exceptionnelle			-81 569					
- provision pour impôts		13 105	-24 528					

Note 9. PROVISIONS REGLEMENTEES

Nature de la provision	Ouverture	Dotations	Reprises	Apports, Fusions, Scissions	Variation de périmètre	Autres mvts	Clôture
Provision pour couverture de BFR	944 102			75 000			1 019 102
Amortissements dérogatoires	475 627	46 851					522 478
Provisions pour Equilibre de la section d'investissement	1 656 136						1 656 136
Provisions s/ différence de réalisation - actifs immobilisés	828 110	46 400		25 499			900 009
Provision s/ différence de réalisation - actifs circulants	57 224			5 180			62 404
Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations	3 713 448	247 000	-528 856	1 388 018			4 819 610
Provision liée à l'Effort de Construction	1 244 521	302 089		15 486			1 562 096
Autres provisions réglementées							
TOTAL	8 919 168	642 340	-528 856	1 509 183			10 541 835

Note 10. FONDS DEDIES

Nature	Fonds à engager en début d'exercice A	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs C	Engagements à réaliser sur de nouvelles ressources affectées D	Fusions / APA Groupe E	Reclassement F	Fonds restant à engager en fin d'exercice F=A+B+C+D+E+F+G	Dont Fonds dédiés de plus de 2 ans
Extensions de places	3 632 356	-640 133	1 612 331			4 604 554	1 884 654
Extension temporaire d'activité	167 235		25 586			192 821	167 235
Convention complémentaire	20 000					20 000	20 000
Travaux non immobilisés	221 831	-108 357	152 521	274 375		540 371	226 365
Financement formation	209 947	-120 162	265 587	147 398		502 770	159 768
Evaluations externes	41 927	-12 738	47 404			76 593	24 193
Immobilisations	400 147	-53 662	260 077	125 924		732 485	325 425
Immobilisations Equipements	26 649	-3 643	14 500			37 506	23 006
Immobilisations Informatique	9 200			7 822		17 022	17 022
Immobilisations Véhicule	49 414	-9 256				40 157	40 157
Gratifications stagiaires	251 049	-44 927	106 879	36 440		349 441	177 876
Charges de personnel	1 512 909	-194 894	1 396 323	42 544		2 756 882	1 086 393
Consultation Jeunes Consommateurs	132 884	-37 883				95 001	95 002
Financements de loyers	24 166	-11 451				12 715	12 715
Fonctionnement	267 388	-17 755	663 071	18 000		930 704	137 988
Fonctionnement FD CNR 2010 - Traduction FSL	6 009					6 009	6 009
Fonctionnement Groupe III	12 765					12 765	12 765
Fonctionnement Interpretariat	84 239	-2 663	6 000			87 576	55 576
Fonctionnement IML	769 975	-506 619	1 544 948			1 808 303	111 339
Matériel Réduction des risques et Prod. Pharma	930 839	-265 061	128 640	17 315	5 038	816 771	471 461
Mission TAPAJ	336 972	-107 672	3 225	0		232 526	15 100
Avance de trésorerie	45 356					45 356	45 356
Suivi Migrants	189 883	-11 000	123 305			302 188	152 403
Accompagnement des personnes en grande précarité	56 695	-7 332	8 000			57 363	49 363
Aides aux usagers	12 000		7 500	30 000		49 500	
Autres projets	384 197	-34 814	265 117	29 343	-5 038	638 804	341 146
Couverture ALT	43 800		43 800			87 600	
CPO	206 768	-206 768					
Fonctionnement UHU	24 527	-4 786				19 741	
Ouverture et fermeture d'un établissement	169 008	-169 008					
Projet Innovant	60 000		12 000			72 000	
Projet SAAR	2 005 808	-815 374				1 190 434	
Prévention en milieu scolaire	18 000					18 000	18 000
Unité de soutien à la scolarisation			140 000			140 000	
Plan Crack			50 000			50 000	
Financement charges financières		-5 997	13 032			7 035	
Total	12 323 941	-3 391 955	6 889 845	729 162		16 550 994	5 676 316

Note 11. CHARGES A PAYER

Rubriques	31/12/2018
Emprunts obligataires	
Emprunts - Intérêts courus sur emprunts	214 674
Trésorerie - Intérêts courus à payer	21 633
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	236 307
Emprunts et dettes financières divers - Intérêts courus sur emprunts	371 444
Comptes courants - Intérêts à payer	
Emprunts et dettes financières divers	371 444
Fournisseurs d'exploitation	2 554 426
Dettes provisionnées pour CP, RTT, autres congés et charges sociales et fiscales liées	9 130 049
Personnel autres charges à payer et charges sociales et fiscales liées	3 748 853
Etat - autres charges à payer	220 972
Dettes fiscales et sociales	13 099 874
Fournisseurs d'immobilisation	31 143
Clients - Avoirs à établir	1 435
Divers - Charges à payer	30 093
Autres dettes	31 528
TOTAL	16 324 722

Note 12. PRODUITS A RECEVOIR

Rubriques	31/12/2018
Créances usagers et comptes rattachés	2 098 316
Fournisseurs - R.R.R à obtenir et avoirs non reçus	67 374
Personnel - Produits à recevoir	
Organismes sociaux IJSS	384 575
Etat - Produits à recevoir	26 759
Subvention à recevoir	
Comptes courants produits à recevoir	11 495
Divers - Produits à recevoir	497 912
Autres créances	988 115
Valeurs mobilières de placement	220 584
Disponibilités	
TOTAL	3 307 015

Note 15. BILAN FINANCIER

BIENS	31/12/2018	31/12/2017	FINANCEMENTS	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles nettes	191 286	97 220	Apports ou fonds associatifs	17 634 688	14 144 504
Immobilisations corporelles brutes			Réserves pour Projets Associatifs	10 976	10 976
- Terrains	13 188 935	11 379 656	Réserves combinées		
- Constructions	67 557 127	44 124 833	Réserves régl. (dont Rés.Prov. Fluctuation)	19 663	19 663
- Installations, matériels et outillages	3 767 636	3 484 739	Excédents affectés à l'investissement	11 192 949	6 774 283
- Autres immobilisations corporelles	27 158 372	21 499 775	Report à nouveau	-6 556 934	-7 287 208
Immobilisations en cours	693 302	100 060	Subventions d'investissement	6 764 136	3 589 975
Immobilisations financières	21 558 677	21 012 076	Réserve de compensation des charges d'amort.	1 279 033	1 023 972
Amort. comptables excédentaires différés	286 132		Provisions réglementées	6 904 184	5 433 596
Autres			Différences sur réalisations immobilisations	2 618 549	2 541 470
Résultat Gestion Propre Déficitaire			Emprunts - dettes financières	36 706 172	27 654 595
Comptes de liaison investissement			Dépôts et cautionnements reçus	457 472	417 650
Biens stables (II)	134 401 467	101 698 359	Amort. et dépréciation des immobilisations	51 333 013	36 388 714
F.R.I. NÉGATIF (I-II)	6 000 332	10 948 935	Autres réserves	37 234	37 234
Créance art.35art.58	93 166	93 166	Intérêt minoritaires		
Résultat déficitaire sous contrôle de tiers	9 305 592	4 450 297	Comptes de liaison investissement		
Résultat déficitaire			Financements stables (I)	128 401 135	90 749 424
Droits acquis par les salariés non prov.			F.R.I POSITIF (I-II)		
Autres			Excédents et prov. affectés à la couverture du B.F.R.	4 208 882	2 811 105
Charges à répartir			Réserves de compensation :		
Comptes de liaison trésorerie (stable)			- des déficits ou charges à financer	7 960 779	5 476 688
Actifs stables d'exploitation (IV)	9 398 758	4 543 463	Résultat excédentaire sous contrôle de tiers	7 283 175	7 711 839
F.D.R EXPL. NÉGATIF (III-IV)			Résultat groupe	-620 510	466 547
F.R.N.G. NÉGATIF			Provisions pour risques et charges	9 921 970	7 346 519
Stocks	129 711	114 909	Fonds dédiés	16 550 995	12 323 943
Avances et acomptes versés	1 015 768	1 075 358	Comptes de liaison trésorerie (stable)		
Organismes payeurs, usagers	16 063 983	12 250 572	Financements stables d'exploitation (III)	45 305 291	36 136 641
Créances diverses d'exploitation	20 269 169	12 834 762	F.D.R EXPL. POSITIF (III-IV)	35 906 533	31 593 178
Créances irrécouvrables en non-valeur	1 778 341	1 696 353	F.R.N.G POSITIF	29 906 201	20 644 243
Charges constatées d'avance	904 121	910 384	Avances reçues	386 272	14 754
Autres	7 322 263	6 123 496	Fournisseurs d'exploitation	8 336 662	6 095 316
Comptes de liaison exploitation			Dettes sociales	19 369 910	16 984 989
Valeurs d'exploitation (VI)	47 483 356	35 005 834	Dettes fiscales	1 514 487	1 591 775
B.F.R. (VI-V)	7 843 922	2 305 433	Dettes diverses d'exploitation	2 715 550	1 605 644
Valeurs mobilières de placement	10 470 584	7 134 259	Dépréciation des stocks et créances	4 068 364	3 545 704
Disponibilités	13 070 112	12 493 651	Produits constatés d'avance	2 212 017	1 687 083
Régie d'avance	11 545	8 056	Ressources à reverser à l'aide sociale	27 615	37 372
Autres			Fonds en dépôt	1 008 460	1 137 678
Comptes de liaison trésorerie			Autres	97	86
Liquidités (VIII)	23 552 241	19 635 966	Comptes de liaison exploitation		
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	22 062 279	18 338 810	Dettes d'exploitation (V)	39 639 434	32 700 401
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	214 835 822	160 883 622	EXC. DE FIN. D'EXPLOITATION (VI-V)		
			Fournisseurs d'immobilisations	47 943	60 423
			Fonds des majeurs protégés	22 006	15 911
			Concours bancaires courants	833 895	668 927
			Ligne de trésorerie		
			Intérêts courus non échus	586 118	551 895
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			Financements à court terme (VII)	1 489 962	1 297 156
			TRÉSORERIE NÉGATIVE (VIII-VII)		
			TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	214 835 822	160 883 622

Note 16. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Trésorerie d'ouverture	18 338 810
	Résultat d'exploitation	3 614 572
+ Amortissements	5 174 141	
+ Provisions	2 367 478	
+ Autres	-421 351	
	Resultat brut d'exploitation	10 734 840
- Frais financiers	-1 339 738	
+ Produits financiers	145 970	
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
- Impôt sur les sociétés, hors impôt sur les plus-values de cession	-8 845	
+/- Charges et produits exceptionnels	120 380	
+/- Autres		
	Capacité d'auto-financement	9 652 607
	- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-5 659 935
	Flux nets de trésorerie générés par l'activité	3 992 672
- Acquisition d'immobilisations	-5 525 391	
+ Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	728 357	
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-4 797 034
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
+ Augmentations ou diminutions de capital ou apports en numéraire		
+ Subventions d'investissement reçues	199 250	
+ Emissions d'emprunts		
- Remboursements d'emprunts	-2 087 630	
+/- Dépôts de garanties reçus	39 822	
+ Autres	-360 014	
	Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 208 572
+/- Impact des variations de périmètre	6 736 403	
+/- Incidence des variations de cours des devises		
	Trésorerie de clôture	22 062 279

Note 18. PRODUITS D'EXPLOITATION

en euros	31.12.2018	31.12.2017
Addiction	27 542 789	24 321 508
Habitat et Action sociale	72 066 600	56 098 091
Handicap	80 959 614	62 176 166
Soins avec hébergement temporaire	20 894 019	20 248 764
Sous total secteur Solidarités	201 463 022	162 844 529
Groupe	3 308 493	2 709 308
Emploi -Pôle Formation	125 907	
Facturation entre établissements	-3 249 209	-2 502 340
Ressources par activité	201 648 213	163 051 497
Gestion libre	61 199 768	45 718 353
Gestion contrôlée	143 338 065	119 339 076
Facturation entre établissements	-2 889 620	-2 005 932
Ressources par nature de financement	201 648 213	163 051 497
Secteur Lucratif	125 907	
Secteur non lucratif	201 551 582	163 051 497
Facturation entre établissements	-29 276	
Ressources par secteur fiscal	201 648 213	163 051 497

Note 20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Résultat exceptionnel	31/12/2018			31/12/2017		
	Produits	Charges	Impact	Produits	Charges	Impact
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	58 728	10 287	48 441	1 752 807	1 566 171	186 636
Immobilisations financières	120	180	(60)	198	9 643	(9 445)
QP de subventions des actifs cédés						
Autres opérations exceptionnelles sur le capital						
Opérations en capital	58 848	10 467	48 381	1 753 005	1 575 814	177 191
Aux amortissements excep. des immo.		60 525	(60 525)		34 293	(34 293)
Aux amortissements dérogatoires		46 851	(46 851)		46 851	(46 851)
Aux prov. réglementées	528 855	293 400	235 455	274 891	592 134	(317 243)
Aux prov. pour risques et charges except.	75 101		75 101		54 228	(54 228)
Aux prov. pour dépréciation except.	6 468		6 468	6 003	70 010	(64 007)
Dotations et reprises	610 424	400 776	209 648	280 894	797 516	(516 622)
Pénalités et amendes		12 905	(12 905)		2 015	(2 015)
Dons, libéralités	270	230	40	2 410		2 410
Rappel d'impôts (autres qu' IS)	186 834		186 834			
Litiges -Contentieux		90 469	(90 469)	1 000		1 000
Aides sociales à reverser antérieures à 2006				171 333		171 333
Régularisation sur créances Louez Solidaire				64 924		64 924
Entrée sur créance amortie	1 044		1 044	14 575		14 575
Régularisation Charges Sociales				10 765		10 765
Régularisation CPAM				3 060	68 233	(65 173)
Régularisation dotation globale de financement					30 554	(30 554)
Régularisation subventions				385 802	105 071	280 731
Régularisation TVA Esat Commercial				65 406		65 406
Régularisation Taxe d'habitation					1 793	(1 793)
Régularisation fournisseurs	61 840	27 126	34 714			
Régularisation clients	41 847		41 847			
Régularisation financement intermédiation locative	947 203	934 010	13 193			
Régularisation dépôt de garantie		46 840	(46 840)			
Assurance DO FAM Créhange		16 604	(16 604)			
Autres produits / charges exceptionnels	12 764	3 238	9 526	1 927	3 008	(1 081)
Opérations de gestion	1 251 802	1 131 422	120 380	721 202	210 674	510 528
Résultat exceptionnel	1 921 074	1 542 665	378 409	2 755 101	2 584 004	171 097

AUTRES INFORMATIONS :

Note 21. ENGAGEMENTS HORS BILAN

a) Engagements donnés :

a.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont évalués à **12 379 768 euros** (hypothèses indiquées dans le paragraphe m des principes comptables et méthode d'évaluation).

Les engagements de retraite ne sont comptabilisés au passif du bilan que pour la part correspondant aux salariés de plus de 50 ans et ou conformément aux accords obtenus par les autorités de tarification. L'association a constaté au passif un montant de **1 645 058 euros** à ce titre.

La part des engagements de retraite non comptabilisée s'élève à **10 734 710 euros**.

a.2 Participation dans des Groupements

Groupe SOS Solidarités membre du **GIE Alliance Gestion** est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres d'Alliance Gestion.

Au 31 décembre 2018, le passif d'Alliance Gestion répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	1 876 632
Dettes d'exploitation	6 758 604
Autres dettes	114 893
	8 750 129

Au cours de l'exercice 2018, la participation de l'association Groupe SOS Solidarités à l'ensemble des charges d'Alliance Gestion a été de 22,47 %.

Groupe SOS Solidarités membre du **GCS Guyasis** est à ce titre tenu solidairement sur son patrimoine propre des dettes de ce dernier vis-à-vis des tiers autres que les membres du Groupement.

Au 31 décembre 2017, le passif du GCS Guyasis répondant au critère ci-dessus s'élève à :

	en euros
Dettes financières	60
Dettes d'exploitation	1 032 475
Autres dettes	3 321
	1 035 856

a.3 – Reprise des activités RIE avec substitution au profit de l'association Environnement Réponse Aménagement

L'association Groupe SOS Solidarité a repris, à la barre du Tribunal de Grande Instance de Lyon, l'activité de l'association Rhône Insertion Environnement par jugement en date du 18 décembre 2018. La date d'entrée en jouissance et de transfert de propriété est le 1er janvier 2019. L'offre de reprise était assortie d'une capacité de substitution en faveur de l'association ERA. Le prix de cession de 50 ke a été versé par l'association Groupe SOS Solidarités pour le compte de l'association Environnement Réponse Aménagement.

L'association Groupe SOS Solidarités reste, en vertu de l'article L642-9 du code de commerce, garante solidairement de l'exécution des engagements qu'elle a souscrits dans l'offre de reprise.

a.4 Intérêts restant à courir sur emprunts

	en euros
Part à moins d'un an	1 191 047
Part à plus d'un an et moins de 5 ans	4 134 497
Part à plus de 5 ans	7 330 412
Soit un total de :	12 655 956

a.5 Engagements donnés aux établissements financiers

Entité Garante	Entité Garantie	Bénéficiaire	Nature	Valeur d'origine de la garantie	Capital restant dû au 31-12-2018
Garanties données pour des établissements de l'association Groupe SOS Solidarités					
GSOS Solidarités	IME Jean Richepin	Dexia	Privilège de prêteur de deniers (650 ke) Hypothèque complémentaire (1227 ke) s/ l'immeuble sis à Noisy le Grand	1 876 774	900 852
GSOS Solidarités	IES La Corniche	SMC	Privilège de prêteur de deniers sur le bien sis à Sète	76 000	22 061
GSOS Solidarités	FAM Enchenberg	Caisse d'Epargne	Hypothèque en rang 1 s/ bien sis à Enchenberg	300 000	231 127
GSOS Solidarités	Sessad Pavillon Royal	Caisse d'Epargne	Nantissement Compte sur Livret	262 121	736 111
GSOS Solidarités	IME Anatole France	Caisse d'Epargne	Nantissement Compte sur Livret	350 511	
Garanties données pour des structures du Groupe SOS					
GSOS Solidarités	GSOS Santé	Société Générale	Caution	6 000 000	1 950 000
GSOS Solidarités	Wimoov	Mobiliz Invest SA	Caution	1 209 000	625 000
GSOS Solidarités	Station Cevennes	Crédit Coopératif	Caution	970 000	721 407
GSOS Solidarités	Adeppa	Société Générale et Caisse d'Epargne	Caution	250 000	1 150 000
GSOS Solidarités	Fermes d'Avenir	Société Générale	Caution	150 000	154 021
Total				11 444 406	6 490 579

b) Engagements reçus :

b.1 Garanties reçues au bénéfice des établissements bancaires

Etab concerné	Signature contrat prêt	Durée de l'emprunt	Bénéficiaire	Valeur d'origine de la garantie	Capital restant dû au 31-12-2018	Caution/garantie
Garanties reçues de structures externes au Groupe SOS						
LHSS 93	2009	25 ans	Dexia	2 258 017	1 601 765	Garantie ville St-denis
MAS 93	2009	25 ans	Dexia	8 076 573	6 353 439	Garantie ville St-denis
MAS 93	2009	25 ans	Dexia	6 737 073	5 299 722	Garantie ville St-denis
CSAPA Villerupt	2005	20 ans	Dexia	200 000	84 849	Commune de Villerupt (100%)
Foyer de vie Les Guérins	2013	20 ans	Caisse d'épargne	375 000	304 633	Compagnie Européenne de garantie et de caution (75%)
Sessad Pavillon Royal	2004	18 ans	Caisse d'épargne	750 000	552 083	Caution de Natixis - Compagnie Européenne de garantie et de caution (75%)
FAM de Créhange	2006	15 ans et 8 mois	Crédit mutuel	147 000	33 874	Caution solidaire Département de la Moselle
IME & MAS Pavillon Royal	2004	23 ans	CDC	1 852 645	959 337	Caution de BNP (40%)
IME & MAS Pavillon Royal	2004	23 ans	CDC	2 778 968	1 439 006	Caution de Sénart Ville Nouvelle (60%)
Mas Monique Meze	2012	15 ans	CDC	4 565 967	2 402 387	Caution de la Communauté d'Agglo. Evry Centre Essonne (100%)
IES La Corniche	2016	40 ans	CDC	3 458 536	3 256 786	Caution du Dept Herault (25%) - Villes de Frontignan (25%) - Sete (50%)
IES La Corniche	2016	25 ans	CDC	1 390 994	986 447	Caution du Dept Herault (25%) - Villes de Frontignan (25%) - Sete (50%)
IES La Corniche	2007	40 ans	CDC	3 435 682	2 789 077	Caution du Dept Herault (25%) - Villes de Frontignan (25%) - Sete (50%)
FAM Marly	2016	7 ans	Crédit Coopératif	526 410	397 897	Fonds de Garantie Mutuelle des Organismes sanitaires et sociaux
FAS Marly	2016	7 ans	Crédit Coopératif	340 800	147 451	Fonds de Garantie Mutuelle des Organismes sanitaires et sociaux
Foyer Le Cottage - Chelles	2008	30 ans	Crédit Foncier	1 548 729	1 084 110	Caution Département de Seine et Marne (50%)
Foyer Le Cottage - Chelles	2008	30 ans	Crédit Foncier	1 548 729	1 084 110	Caution Ville de Chelle (50%)
MAS Jardin Giovanelli	2008	30 ans	Crédit Foncier	2 278 737	1 656 574	Caution Commune Bobigny (50%)
MAS Jardin Giovanelli	2008	30 ans	Crédit Foncier	2 278 737	1 656 574	Caution de Natixis - Compagnie Européenne de garantie et de caution (50%)
Garanties reçues de structures du Groupe SOS						
FAM de Créhange	2000	20 ans	CARSAT (ex-CRAM)	858 588	107 323	Caution Hypothécaire de la SCI Groupe SOS Solidarités sur le FAM-FAS de Crehange
FAM d'Enchenberg	2006	20 ans	Caisse d'épargne	300 000	231 127	Caution Hypothécaire de la SCI Groupe SOS Solidarités sur le FAM Fleur de Vie à Enchenberg
Total				45 707 184	32 428 570	

b.2. Abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune

L'association Groupe SOS Solidarité a octroyé à l'association Entreprise d'Insertion de Rénovation et d'Entretien des Logements (E.I.R.E.L.), par acte du 26 juin 2017, 160 ke d'abandons de créances avec clause de retour à meilleure fortune.

b.3 Apports avec Droits de reprise octroyés

L'association Groupe SOS Solidarités a conclu des conventions d'apport en fonds associatif avec droit de reprise en faveur de différents membres du Groupe SOS. Les associations bénéficiaires et les modalités de reprise sont précisées dans le tableau ci-après :

Association Bénéficiaire	Année d'octroi	Montant en euros	Modalités de reprise
Auxilia	2009	126 000	Dissolution de l'association
Groupe SOS Jeunesse (Ex- I&A)	2009	675 000	Dissolution de l'association
Groupe SOS Jeunesse (Ex- JCLT)	2009	1 275 000	Dissolution de l'association
Station Cevennes	2012	32 000	Dissolution de l'association
Total		2 076 000	

Note 23. EFFECTIFS MOYEN EN 2018

Effectifs moyen en 2018	
Direction	167
Administration générale	279
Service Généraux	353
Restauration	24
Socio-éducatif	1 117
Paramédical	560
Médical	75
Autres fonctions	
Effectif total	2 575

Note 25. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Note 26. VOLONTARIAT ASSOCIATIF : INFORMATION SUR LES REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS BENEVOLES ET SALARIES

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 86 557 euros, représentant uniquement des rémunérations et des avantages en nature.

Le Président et la majeure partie des membres du Conseil d'Administration de l'Association sont bénévoles et n'ont perçu à ce titre ni rémunération ni avantages en nature.

Note 27. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires comptabilisé au sein du compte de résultat pour les honoraires liés à la mission de contrôle légal s'élève à la somme de 271.815 euros ; intégrant la T.V.A. correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes sociaux et combinés.

Note 28. CHARGES LIEES A L'IMPOT

La charge d'impôt est due :

- à la possession des participations des entités lucratives détenues (secteur financier distinct).
- aux placements de trésorerie effectués.

En 2018, un produit d'impôts a été constaté et s'élève à 2.578 euros.

Note 29. RESULTAT SECTORIEL PAR ACTIVITE

En milliers d'euros	Solidarité Addiction	Solidarité Habitat Solidaire et Action Sociale	Solidarité Handicap	Solidarité Soin avec Héberg. Temporaire	Groupe Support	Emploi Formation	Inter Secteur	Total
Ventes de marchandises			740					740
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)								24
Travaux et Refacturation Charges locatives		24						24
Prestations de Services	29	3 108	977			123	-11	4 226
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	948	9 080	2 295	613	2 419		-3 233	12 122
Prestations de services facturées								57 351
- Prix de journée/Tarifs Journaliers			57 351					57 351
- Dotation Globale de Financement	24 587	13 709	13 686	19 861				71 844
- Autres produits de tarification	7		2 165					2 172
Production Stockée			1					1
Production Immobilisée								
Subventions d'exploitation	1 456	45 241	337	103	107		-7	47 236
Reprises sur provisions et transfert de charges	216	605	994	122	589	3		2 529
Cotisations	0				0		0	0
Autres produits de Gestion Courante	299	300	2 414	194	193	0	2	3 403
TOTAL I- Produits d'exploitation	27 543	72 067	80 960	20 894	3 308	126	-3 249	201 648
Achat de marchandises								
Variation de stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres appro.		4	1 315			24		1 343
Variation de stocks matières premières et autres appro			-14					-14
Autres achats et charges externes	6 414	39 136	18 924	6 025	4 251	236	-38	74 948
Impôts, taxes et versements assimilés	1 327	1 839	3 652	908	484	1		8 211
Salaires et traitements	10 906	15 262	32 665	7 785	3 589	53		70 260
Charges sociales	6 503	8 467	14 900	4 667	285	42	-3 204	31 660
Dotation aux amortissements et aux provisions								
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	446	622	3 545	497	44	20		5 174
Sur immobilisations : dotation aux provisions								
Sur actif circulant : dotations des dépréciations	35	254	431		270			989
Pour risques et charges : dotations aux provisions	113	2 738	413	52				3 316
Autres charges	75	214	140	33	1 692	0	-7	2 146
TOTAL II - Charges d'exploitation	25 820	68 534	75 972	19 967	10 615	375	-3 249	198 034
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 723	3 533	4 988	927	-7 307	-249		3 615
QP de résultat sur op. faites en commun								
Excédent ou déficit transféré III					6 143		-6 143	
Déficit ou excédent transféré IV	950	2 104	2 306	769		15	-6 143	
Produits financiers de participation								
Produits financiers autres valeurs mobilières					0			0
Autres intérêts et produits assimilés	0		1		144			146
Rep. provisions et transferts de ch. financières		191						191
Différence positive de change								
Produits nets sur cession de VMP								
TOTAL V - Produits financiers	0	191	1		145			337
Dotations aux amortissements et aux provisions		115						115
Intérêts et charges assimilées	20	24	1 144	88	63	0		1 340
Différence négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
TOTAL VI - Charges financières	20	139	1 144	88	63	0		1 455
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-20	52	-1 143	-88	81	0		-1 118
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	753	1 481	1 539	70	-1 082	-264		2 496
Sur opérations de gestion	0	1 053	198					1 252
Sur opérations en capital	9		50		0			59
Reprises sur provisions et transferts de charges except	240	114	125	124	6			610
TOTAL VII - Produits exceptionnels	250	1 168	373	124	7			1 921
Sur opérations de gestion	4	1 012	92	0	23			1 131
Sur opérations en capital	10	0	0		0			10
Dotations aux amortissements et aux provisions	67	69	213	47	5			401
TOTAL VIII - Charges exceptionnelles	81	1 081	305	47	29			1 543
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	169	86	68	77	-22			378
Participation des salariés aux résultats								
Impôts sur les sociétés								
+ Report des ressources non utilisées	683	1 658	515	530		-3		3 392
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 298	3 329	838	287	1 138			6 890
RESULTAT NET	307	-103	1 285	390	-2 234	-264		-621
Total des charges	28 168	75 187	80 565	21 158	11 843	390	-9 392	207 919
Total des produits	28 475	75 084	81 850	21 548	9 609	126	-9 392	207 298

Note 29. RESULTAT SECTORIEL PAR AUTONOMIE FINANCIERE

En milliers d'Euros	GESTION LIBRE	GESTION CONTROLEE	Inter Secteur	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits (Finis, intermédiaires, résiduels)	740			740
Travaux et Refacturation Charges locatives	3	21		24
Prestations de Services	4 223	13	-10	4 226
Produits des activités annexes hors forfaits journaliers	10 366	4 628	-2 872	12 122
Prestations de services facturées				
- Prix de journée/Tarifs Journaliers		57 351		57 351
- Dotation Globale de Financement	276	71 567		71 844
- Autres produits de tarification		2 172		2 172
Production Stockée	1			1
Production Immobilisée				
Subventions d'exploitation	42 796	4 444	-3	47 236
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 060	1 470	-1	2 529
Cotisations	0	0	0	0
Autres produits de Gestion Courante	1 734	1 672	-3	3 403
TOTAL I - Produits d'exploitation	61 200	143 338	-2 890	201 648
Achat de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	516	827		1 343
Variation de stocks matières premières et autres appro	-15	1		-14
Autres achats et charges externes	33 222	41 747	-21	74 948
Impôts, taxes et versements assimilés	1 426	6 785		8 211
Salaires et traitements	12 968	57 292		70 260
Charges sociales	7 805	26 720	-2 866	31 660
Dotation aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	321	4 854		5 174
Sur immobilisations : dotation aux provisions				
Sur actif circulant : dotations des dépréciations	524	466		989
Pour risques et charges : dotations aux provisions	2 378	938		3 316
Autres charges	1 793	356	-3	2 146
TOTAL II - Charges d'exploitation	60 937	139 986	-2 890	198 034
RESULTAT D'EXPLOITATION	262	3 352		3 615
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Excédent ou déficit transféré III	0	1 516	-1 516	
Déficit ou excédent transféré IV	1 516		-1 516	
Produits financiers de participation				
Produits financiers autres valeurs mobilières de créances	0			0
Autres intérêts et produits assimilés	37	109		146
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	191			191
Différence positive de change				
Produits nets sur cession de valeur mobilière de placements				
TOTAL V - Produits financiers	228	109		337
Dotations aux amortissements et aux provisions		115		115
Intérêts et charges assimilées	83	1 257		1 340
Différence négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL VI - Charges financières	83	1 372		1 455
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	145	-1 263		-1 118
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	-1 109	3 606		2 496
Sur opérations de gestion	1 092	160		1 252
Sur opérations en capital	1	58		59
Reprises sur provisions et transferts de charges except	3	608		610
TOTAL VII - Produits exceptionnels	1 095	826		1 921
Sur opérations de gestion	1 037	95		1 131
Sur opérations en capital	0	10		10
Dotations aux amortissements et aux provisions	28	372		401
TOTAL VIII - Charges exceptionnelles	1 065	477		1 543
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	30	349		378
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les sociétés	3	-5		-3
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 616	1 776		3 392
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 052	3 838		6 890
RESULTAT NET CONSOLIDE	-2 518	1 898		-621
<i>Total des charges</i>	<i>66 657</i>	<i>145 668</i>	<i>-4 406</i>	<i>207 919</i>
<i>Total des produits</i>	<i>64 139</i>	<i>147 565</i>	<i>-4 406</i>	<i>207 298</i>